

ETAT CIVIL : 08/2020 à 12/2021

NAISSANCES :

DAVID - GIERSZ CAMPAGNE Julian le 22 septembre 2020
BOCQUILLON Cataléya le 09 juin 2021
WILLEMANN Axel le 19 septembre 2021
LABROY Noah le 22 novembre 2021
LEMAIRE Inès le 30 novembre 2021

DÉCÈS :

Mme ROUSSEL veuve-DUBOIS Louissette le 27 octobre 2020
Mme MERLIN Jeanne le 28 novembre 2020
Mme BOULET veuve-LEMAITRE Solange le 06 mars 2021
Mme GOSSET veuve-BEAUVAIS Gilberte le 13 mars 2021
M. DELIGNY Francis le 19 mars 2021
Mme MORENVAL veuve-DELIGNY Marcelle le 22 mars 2021
Mme LIEVIN Denise le 13 avril 2021
M. BRIQUANNE Jacques le 27 avril 2021
M. GENELLE Patrice le 26 juin 2021
M. BECU Sosthène le 12 juillet 2021
M. THERET Irénée le 4 novembre 2021

MARIAGES :

FARDOUX David et ROPITAL Natacha le 23 janvier 2021
DECROIX Rémi et OLIVIER Lucie le 24 juillet 2021

HORAIRES D'OUVERTURE

DE LA POSTE D'ANVIN :

-lundi de 9h à 12h, de 14h à 16h15
-mardi au jeudi de 8h30 à 12h, de 14h à 16h15
-vendredi de 8h30 à 12h
-le samedi de 8h30 à 12h.

Les horaires d'ouverture seront amenés à évoluer au cours de l'année 2022, avant une nouvelle organisation à venir.

SYNDICAT DES EAUX

de la Vallée de la Ternoise :

Des changements à compter du 1er janvier 2022 : les permanences ne se dérouleront plus en mairie d'Anvin.

Prenez le temps de lire le courrier du président, joint à votre Estafette. Gardez-le, il comporte des numéros de téléphone qui vous seront utiles.



Rédaction : Membres du conseil.

Directeur de publication :

André OLIVIER, Maire.

Impression : Cré@ Repro

Site internet de la commune :

www.anvin-62134.org

Pour contacter le maire :

- tél : 06.11..24.12.77

- mairéanvin-a.olivier@orange.fr

Pour appeler la mairie :

03.21.03.56 72 ou 09.62.54.62.38

L'Estafette

L'Estafette



Anvinoise

Décembre 2021 N° 31

Le journal d'informations communales



EDITORIAL

En cette fin d'année 2021, vous avez entre les mains le numéro 31 de votre Estafette Anvinoise. Certains diront que nous avons manqué dans notre communication, d'autres penseront que cela n'est pas essentiel.

Au travers de ces pages, vous allez voir et lire quelques unes des réalisations de ces 15 derniers mois.

En plus de la situation sanitaire que nous connaissons tous qui continue à perturber notre quotidien, les événements climatiques causent des dégâts sur notre voirie, les ressources humaines de la commune sont également mises à mal.

A la veille de cette année 2022 qui nous permettra d'exprimer notre opinion au travers des élections présidentielles et législatives, avec les élus municipaux, je souhaite nous inciter à davantage de civisme, de respect des autres et des biens publics afin qu'il continue d'être agréable de vivre dans notre commune pour laquelle nous œuvrons collectivement pour la poursuite de son développement, tant humain qu'économique.

André OLIVIER, Maire d'ANVIN

CEREMONIE DES VŒUX 2022

Retenez dès maintenant votre matinée du **dimanche 16 janvier 2022.**

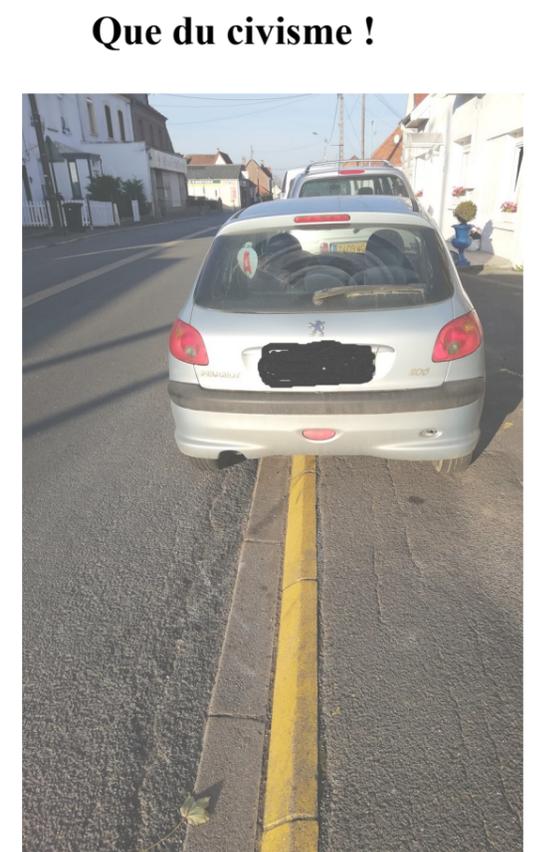
Nous nous retrouverons à la salle des fêtes à partir de **11 heures** pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Un temps convivial pour :

- *revenir sur les événements de ces derniers mois,
- *évoquer les projets municipaux des prochaines années,
- *accueillir les nouveaux arrivés dans la commune,
- *partager le verre de l'amitié.

(En espérant que la situation sanitaire nous le permette et ne nous oblige pas à ne nous retrouver qu'à distance, grâce à la visio, comme en 2021.)

Vous retrouvez cette date, avec toutes les autres manifestations, dans le calendrier des fêtes 2022, joint à cette Estafette. Gardez-le, vous y trouvez également les dates pour les collectes des déchets.



Que du civisme !

En cuisine : Les sablés traditionnels et leur glaçage royal

pour 6 personnes

Préparation : 15 min Cuisson : 8 min Repos : 30 minutes

Ingrédients : 250g de farine, 100g de beurre à température ambiante, 130g de sucre + 100g de sucre glace pour le glaçage, 70g poudre d'amandes, 1 œuf + 1 blanc pour le glaçage, 1 cuillère à café de levure, 1/2 cuillère café de cannelle en poudre (facultatif), Zestes de citron, 1 jaune d'œuf pour la dorure, 1 pincée de sel

Préparation des sablés :

Dans un saladier, mélanger les ingrédients secs : farine, levure, sucre en poudre, poudre d'amandes et sel.. Ajouter le beurre ramolli et l'œuf entier. Assaisonner avec la cannelle et les zestes. Mélanger avec une cuillère en bois puis finir de travailler la pâte à la main. Former une boule de pâte homogène, la filmer et la laisser reposer au frais pendant 30 minutes. Préchauffer le four à 180°C (thermostat 6). Sur un plan de travail propre et fariné, étaler la pâte à l'aide d'un rouleau à pâtisserie. Avec un emporte-pièces, découper des biscuits en forme d'étoiles, de sapin, etc. Dorer les biscuits et enfournez pour 8 minutes.

Pour le glaçage royal :

Dans un bol, mélanger le sucre glace avec le blanc d'œuf jusqu'à obtenir une consistance bien lisse.

Containers verres et cartons installés derrière la Poste, sous surveillance vidéo.

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

de Fontaines les Boullans

Rue de Prédefin

03 21 04 82 18

COLLECTE TRI TRAITEMENT DÉCHÈTERIE

	Matin	Après-midi
Du mardi au samedi	Été 9h - 12h	Été 14h - 18h
	Hiver 8h30 - 12h	Hiver 13h30 - 17h

Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre
Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars

ATRE :

Artois Ternois Récupération Emploi.
Association basée à St Pol sur Ternoise
(tel : 03.21.03.72.84)

Ressourcerie avec trois magasins : rue de Canteraine et rue de Fruges à St Pol (36, quai des bonnes affaires), sans oublier celui de Frévent.

Depuis plus de 30 ans, ATRE est au service du territoire rural pour tout débarras chez les particuliers ou la gestion des déchets de chantier. Acteur de l'insertion sociale et professionnelle, l'association accueille des adultes en contrats aidés pour favoriser leur retour à l'emploi avec le soutien des collectivités locales, du Conseil Départemental et d'autres financeurs.

Lors des semaines impaires, le ramassage des déchets recyclables (bacs à couvercle jaune) a lieu les mardis et le ramassage des déchets ménagers (bacs à couvercle noir) a lieu les jeudis. Vérifiez sur le calendrier pour les changements liés aux jours fériés. N'oubliez pas de rentrer vos bacs après la collecte.

D'avril à octobre, tous les quinze jours, ce sont les déchets verts qui sont collectés par Atre. Le coût est porté par le budget communal.



Activités
habituelles
dans la salle
des fêtes :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	GYMNAS- TIQUE CLUB			
	de 10h à 11h (sauf vacances)			
	CLUB DE L'AMITIÉ MARDI IM- PAIR de 14h à 18h			
	GYMNAS- TIQUE SI de 18h30 à 19h30 (sauf vacances scolaires)		GYMNAS- TIQUE SI de 18h30 à 19h30 (sauf vacances scolaires)	

ASSOCIATIONS :

ASSOCIATION	PRÉSIDENT	CONTACT
Alex's Team	Guillaume THELLIER	alexis.genelle@wanadoo.fr
Amicale des boulistes	Gilbert LECLERCQ	03 21 04 67 41 gilbert.leclercq@nordnet.fr
Amicale des pêcheurs	Claude CARON	03 21 04 62 53
Anciens combattants et prisonniers de guerre	Claude CARON	03 21 04 62 53
Association des chasseurs et propriétaires	Pierre PELLET	06 11 11 98 61
Club de l'amitié	Gilbert LECLERCQ	03 21 04 67 41 gilbert.leclercq@nordnet.fr
Club pongiste	Cédric LECLERCQ	03 21 04 72 86 / 06.76.30.78.10
Comité des fêtes	Pascal LECLERCQ	03 21 41 20 46 comite.anvin@wanadoo.fr pascalleclercq62@msn.com
Donneurs de sang	Nadège BOUCHARD	07 85 00 13 26
Ensemble vocal d'Anvin	Gilles DUPONT	03 21 04 64 56
Entraide Solidarité	Dominique NIVEL	03 21 03 56 72
Syndicat d'initiative	Jacques DUCHATEL	06 82 36 46 61

Du côté du RPC

Regroupement
Pédagogique
Concentré
Gaëtan MARICHEZ



Après le départ des CM2 en 6ème avec la remise d'une clé USB, la rentrée de septembre s'est effectuée avec le protocole sanitaire de l'époque. Celui-ci évolue avec les conditions sanitaires et les directives reçues de l'Education Nationale.

Des conséquences également pour la restauration scolaire avec une limitation des places pour accueillir les enfants, dans le respect des distances et le non-brassage des groupes classes.

Des capteurs de CO2 ont été installés dans chaque classe pour permettre de vérifier les conditions d'aération des locaux.

Un projet « développement durable » est en cours avec les élèves du RPC et leurs enseignantes. Des animateurs de l'association ATRE ont passé deux journées à l'école pour une recherche sur le compostage. Un terrarium à vers de terre et un gîte à insectes ont trouvé leur place à proximité de l'école.

Des arbres ont été plantés par des élèves, à l'arrière de l'école, avec le soutien de la municipalité.

Services aux familles :

***Restauration scolaire :** 3 € pour les élèves.

***Garderie :** 2 € la séance, 5 € pour 3 séances, 10 € pour 7 séances.

***Accueil de loisirs :** organisé par le service jeunesse de Ternois Com : les mercredis scolaires et pendant le mois d'août.



Les bâtiments et terrains communaux :

Dans le budget 2021 (voté à l'unanimité au conseil municipal du 12/4/21), les investissements ont été limités pour permettre le remboursement d'un emprunt relais (couvert par les subventions obtenues pour les travaux autour de la mairie et de la Poste). Les commissions d'élus travaillent pour établir des priorités d'investissements pour les prochaines années, en tenant compte de travaux conséquents pour l'entretien du patrimoine communal.

-ELSA et le terrain de football : Comme annoncé, les arbres, devenus dangereux, ont été abattus et vendus. La bâtiment ELSA a été désamianté et rasé. Des regrets sont exprimés par certains quant à l'absence d'équipe de foot dans la commune. Les élus n'y sont pas opposés mais il semble impossible de recréer une dynamique dans ce sens au regard des règles des fédérations de foot. La population a été sollicitée sur le devenir de cet espace. Peu de réponses à ce jour, les bonnes idées sont toujours recevables et peuvent aider à la réflexion menée par les élus dans la commission ELSA.

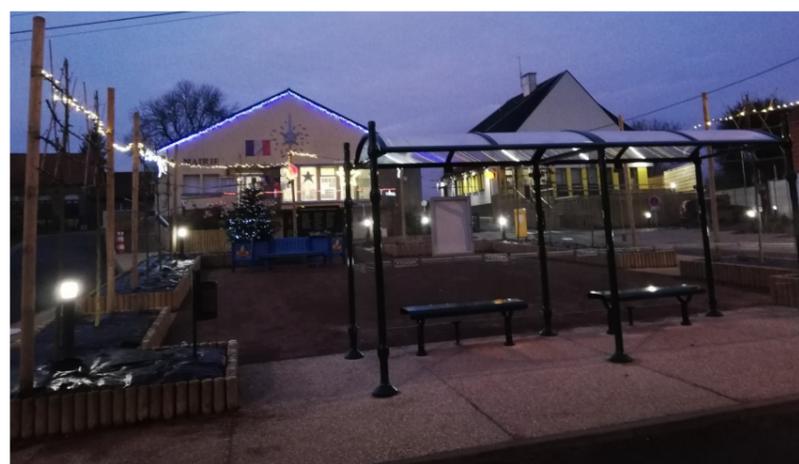


-Rénovation et réaménagement de la mairie : Une nouvelle répartition entre locaux d'accueil (trop restreints) de la mairie et l'association "Entraide Solidarité" ainsi qu'une réflexion pour améliorer le bilan énergétique du bâtiment en changeant portes et fenêtres sont en cours.

-Salle des fêtes : Après des travaux intérieurs des années précédentes, la rénovation de la couverture en tuiles du hall d'entrée et du local poubelles par l'entreprise Bluy cette année, c'est l'entretien de l'extérieur qui va amener à des dépenses conséquentes. Des devis sont en cours pour l'isolation extérieure, aussi bien en couverture (démontage de la toiture existante, désamiantage, installation de panneaux sandwich laine de roche + complément d'isolation), qu'en bardage (matériaux et coloris à déterminer en fonction des possibilités concernant les monuments historiques).

-Eglise St Léger, dont le chœur est classé : Les fuites dans le toit ont fait des dégâts, le plus urgent a été fait. Des pigeons sont revenus dans le clocher, le nettoyage est en cours. Un budget plus important pour une rénovation de cet édifice est à envisager avec des aides ou une souscription à imaginer.

-Cimetière : Un manque de places pour les concessions à venir, des concessions en état d'abandon, des vols ou disparitions de fleurs ou de vases constatés... Un budget est prévu pour la reprise de concessions au printemps prochain, des réflexions sont engagées pour un agrandissement du cimetière sud et l'aménagement d'un parking,



Comité des fêtes

Cette année, le Comité des Fêtes a repris ses festivités en douceur. D'abord, en transformant la chasse à l'œuf en chasse aux lapins, sous forme de jeu pour les enfants, ceux-ci ont pu découvrir leur village en cherchant les lapins cachés et recevoir des chocolats. Le barbecue du **14 juillet** a remporté un vif succès (prix attractif aidant).

La ducasse n'a pas eu lieu comme à l'accoutumée en raison de la situation sanitaire. Elle s'est déroulée différemment sous une météo clémente: Samedi, un après-midi consacré aux joueurs de pétanque et aux enfants (structures gonflables), Dimanche, la brocante avec un parcours autre a connu une fréquentation record. L'apéritif, sous le chapiteau, au stade, ainsi qu'un barbecue ont permis aux participants de se retrouver après une année difficile.

Le repas des aînés, offert aux plus de 65 ans est ouvert à tous moyennant une participation, organisé le 11 novembre : un moment de convivialité et d'échanges appréciés par tous.

Le prochain rendez-vous est fixé au **mardi 21 décembre à 18H30 à la salle des fêtes pour l'Arbre de Noël** des enfants (cette année, le Père Noël a pris en charge la commande du Comité des Fêtes pour les enfants de 0 à 11 ans).

L'année **2022** sera l'année des **20 ans du Comité**, qui souhaite, si les conditions sanitaires le permettent, la fêter comme il se doit. Une réflexion est menée pour offrir aux anvinois des festivités à la hauteur de l'événement. En attendant, il vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année remplies de joie, de partage et de bonheur.

« On ne peut rien faire de mieux comme bénévolat que d'aider à rêver » disait Romain Gary. Si vous avez envie de faire rêver, venez nous rejoindre, en vous rapprochant d'un membre du Comité, vous serez les bienvenus...

Des nouvelles du Syndicat d'Initiative :

Après une année 2020 compliquée en raison du COVID, certaines activités ont pu reprendre, tout en respectant les gestes barrières :

* les randonnées pédestres se sont déroulées, presque normalement, depuis le début de l'année 2021. Une trentaine de marcheurs y participent régulièrement. Pour info, celles-ci ont lieu les samedis après-midi. Pour tous renseignements concernant le programme, contacter Jacques DUCHATEL au 06.82.36.46.61.

* les cours de gymnastique ont redémarré à la mi-septembre avec une quarantaine d'adhérent(e)s. Ceux-ci ont lieu les lundis et jeudis de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes (hors vacances scolaires) et sont animés par Catherine. Pour tous renseignements, contacter Christian BOXOEN au 06.28.06.86.18.

D'autres manifestations ont été organisées :

* l'après-midi récréatif, à l'occasion d'Halloween, le vendredi 29 octobre, n'a intéressé qu'une vingtaine d'enfants, pourtant invités à domicile, dommage. Parmi ceux-ci, les 2/3 venaient des environs.

* le Thé Dansant du 14 Novembre a attiré quelque 110 danseurs, des habitués pour la plupart. Cédric, comme à son habitude, a su mettre une super ambiance. Remerciements particuliers aux élus, commerçants et associations qui, par leur présence ou leur participation, ont soutenu les actions du Syndicat d'Initiative et les ont encouragés à les poursuivre.

Les bénéfices substantiels serviront à financer les activités sportives, telles que la gym et les randos, mais également d'organiser le Téléthon, début Décembre, avec une prévente, en porte à porte, de beignets, ainsi que des marches de 4 km et 6 km, en attendant les prochaines manifestations de 2022.

Tout ceci est rendu possible, grâce à une petite équipe de bénévoles, toujours motivés, en dépit des difficultés sanitaires, et que le président remercie sincèrement pour leur implication.



DU COTE DES ASSOCIATIONS

Donneurs de sang : 1 heure de votre temps = 3 vies sauvées

Le don de sang est ouvert à toute personne âgée de 18 à 70 ans, en bonne santé et pesant au moins 50 kilos. Pour déterminer votre aptitude au don, un médecin ou un(e) infirmier(e) de l'EFS s'assurera, au cours d'un entretien confidentiel, que le don ne présente aucun risque, ni pour vous, ni pour le receveur. Le prélèvement en lui-même ne dure que 8 à 10 minutes. Si l'on ajoute à cela le temps nécessaire à l'entretien préalable avec l'infirmier(e) ou le médecin, ainsi que le repos suivant le prélèvement, un don de sang prend environ 45 minutes. Les bénévoles de l'association des donneurs de sang sont à votre disposition pour vous servir collations et boissons après votre don.

Nous remercions la municipalité d'Anvin qui met à la disposition de l'EFS la salle des fêtes pour les cinq collectes annuelles. Ouvrez le calendrier, vous y trouvez les dates des collectes pour 2022.

Merci pour votre mobilisation.

Association des chasseurs et propriétaires :

La société de chasse compte 13 adhérents. Le bureau se compose du Président Pierre PELLET, vice-président Pascal DELATTRE, secrétaire Sébastien PELLET, trésorier Thierry CHAVATTE.

Si vous êtes amateurs de chasse et que vous souhaitez pratiquer, venez nous rejoindre, vous serez bien accueillis. Les coordonnées du président sont dans le tableau des associations, page 10.

Amicale des boulistes anvinois :

L'amicale des Boulistes Anvinois, créée officiellement depuis novembre 2005, est composée de 25 adhérents. Ces derniers se rencontrent les lundis, jeudis et samedis au stade ELSA de 14h00 à 17h00. 4 terrains sont mis à notre disposition.

L'amicale des Boulistes Anvinois organise 3 concours par an. Le premier au Stade ELSA le 1^{er} samedi de Juillet, le deuxième en association avec le Camping de la Ternoise a lieu le 1^{er} Samedi d'Août et le Samedi de la Ducasse en association avec le Comité des Fêtes. Lors de ces prestations se joignent à nous des joueurs venant du Camping, de St Pol, de Fruges et naturellement quelques Anvinois. Et tout ceci dans la bonne humeur. Avis aux passionnés qui veulent nous rejoindre.

Ping Pong : Club pongiste :

Pour la saison 2020-2021, l'association se compose de 10 membres. Deux équipes évoluent en championnat FFTT. L'équipe 1 évolue en deuxième division départementale et l'équipe 2 en troisième division départementale.

Les entraînements se déroulent, dans une ambiance conviviale, les jeudis et vendredis de 19h à 22h30, dans le préau de l'école primaire.

Si vous êtes amateurs de tennis de table, que vous souhaitez pratiquer en loisir ou en compétition, venez nous rejoindre, vous serez bien accueillis. Les coordonnées du président sont dans le tableau des associations, page 10.

Club de l'amitié d'Anvin :

Le club de l'Amitié d'Anvin fonctionne depuis le 22 Février 1982, sous la présidence de M. Michel LECIGNE, assurant les fonctions d'adjoint au maire à sa création, puis maire de la commune. Michel nous ayant quitté en Février 2009, la présidence est assurée depuis le 17 Mars 2009 par M. Gilbert LECLERCQ et Mme Gisèle LECIGNE, pour la trésorerie.

Le Club de l'Amitié d'Anvin se compose actuellement de 35 membres, nous avons perdu des membres avec la pandémie. Les membres se réunissent de nouveau depuis fin Août, après une longue période de restriction sanitaire. Les rencontres ont lieu à la salle des fêtes de 14h00 à 18h00, les mardis des semaines impaires. Le club comprend également une session de GYM douce, animation assurée par une monitrice agréée. Ces séances, ouvertes à tous, ont lieu le mardi de 10h00 à 11h00.

Concernant les manifestations 2022, rien n'est officiellement prévu compte-tenu des incertitudes sanitaires liées au COVID-19.

Projet changement de gaz – La phase réglage va débiter !

En 2021, GRDF a procédé à l'inventaire de votre matériel au gaz. C'est maintenant au tour des réglages. A partir du 10 janvier 2022, les réglages de vos installations vont débiter. Ce réglage est gratuit et obligatoire avant l'arrivée du gaz norvégien (dit gaz naturel de type H). La bascule en gaz H est prévue pour Octobre 2022. Attention, Les logements qui n'auront pas été réglés d'ici là seront coupés pour des raisons de sécurité.

Vous allez recevoir un courrier, de la part de GRDF, concernant le réglage de vos appareils : avec le nom de la société intervenante et la date de votre rendez-vous. Si cette date ne vous convient pas, vous pouvez la modifier en contactant le n° indiqué dans votre courrier. Le réglage de votre installation prendra entre 30 et 90 minutes.

Elle consiste : A changer, le cas échéant, le détendeur situé dans le coffret gaz et à vérifier vos installations, à régler certains appareils. Parfois, un changement de pièces est nécessaire. Les professionnels du gaz possèdent ces kits de pièces et sont eux aussi gratuits. Un autocollant vert « appareil réglé » sera apposé sur votre appareil à la fin de l'intervention.



Même si votre appareil dispose de l'autocollant bleu « appareil recensé », l'étape supplémentaire de réglage est obligatoire et un refus entraînera une coupure de gaz. Ne fermez donc pas votre porte aux professionnels du gaz mandatés par GRDF car ceux-ci doivent intervenir une dernière fois dans votre logement. Pour ceux qui n'ont pas eu d'inventaire en 2021, rien de grave, un RDV inventaire / réglage pourra être programmé. Si aucun courrier n'a été reçu de la part de GRDF, merci de contacter le service client

A refuser – Ce n'est pas normal dans le cadre de l'opération changement de gaz : On vous facture une prestation, on vous demande à voir votre facture gaz .



Tél. 03 20 72 09 42



La commune et sa voirie :

Des manques d'entretien dans le passé et une utilisation plus intense de nos voiries vont nous conduire à des investissements conséquents dans les prochaines années.

Ces travaux, dont certains sont subventionnables, prennent du temps car ils demandent des consultations de cabinets d'études et plusieurs entreprises pour la meilleure offre pour les finances de notre commune. Les élus feront des choix dans les investissements et les priorités dans les travaux. D'autres aménagements ou entretiens peuvent se réaliser plus facilement.



-Rue de Saint Pol : L'urgence du risque d'écroulement de la chaussée a conduit à la réfection de la conduite d'eau et de la voute à l'intersection avec la rue Podevin et la pose de nouveaux tuyaux.

-Rue de Mazinghem : Curage des conduites d'eau par une entreprise spécialisée avec la découverte de nombreux déchets solides qui contrarient le bon écoulement des eaux.

-Rue d'Eps : La remise en état de fossés semble être une partie de la solution aux inondations. Néanmoins, de nombreuses malfaçons sont évoquées et devront trouver une solution.

-Rue du Cimetière : Apparemment principale source des inondations dans cette partie de la commune. Des acquisitions de terrains seront indispensables pour créer des bassins de rétention pour freiner la descente des eaux des hauteurs et des champs.

-Rue de Fleury : le non respect des règles de circulation, le ruissellement des eaux de pluie, les fossés peu

entretenus... nous font constater des dégradations croissantes chaque année et après chaque pluie "anormale". Un dossier d'ampleur qui passera par une réfection de la chaussée et l'utilisation de terrains pour des bassins de rétention, si les études confirment ces hypothèses.



6



-Rue d'Hesdin, plusieurs difficultés sont constatées : l'occupation des trottoirs par les véhicules qui gênent le déplacement des piétons, la vitesse excessive des véhicules jour et

nuit (comme en attestent les relevés enregistrés par les radars), la dégradation importante de la canalisation sous le trottoir, le mauvais état des trottoirs...

Des études indispensables avant travaux vont être lancées, nous avons besoin de connaître si vous avez des tuyaux d'évacuation (sous le trottoir, coté pair) qui risqueraient d'être dégradés lors des travaux. Merci de nous fournir tout document qui pourra aider à définir leur implantation.



En terme d'urbanisme, la réglementation est appelée à évoluer dans les prochaines années. La loi climat et résilience (du 22 août 2021), dans son article 194, précise les modalités et délais pour une réduction de l'artificialisation des sols dans nos documents d'urbanisme pour les prochaines années.

Alors qu'à Anvin, nous sommes régis par la Carte Communale (négociée et actée en 2015), nous allons être dans l'obligation d'être intégré dans un PLUi sectorisé (Plan Local d'Urbanisme intercommunal sectorisé). L'étude va débuter en 2022 au niveau de Ternois Com car nous avons une échéance à respecter : **le 22 août 2027**. A cette date, aucune autorisation d'urbanisme ne serait accordée si nous n'étions pas dans un PLUi dont la première conséquence sera la réduction 'importante' des zones urbanisables.

Il est donc primordial pour les propriétaires de terrains urbanisables dans la carte communale actuelle (consultable en mairie et sur www.geoportail-urbanisme.gouv.fr) de prendre des décisions. Tous les terrains ne resteront pas dans la zone urbanisable à l'avenir.



7

